

# CBCS



CONSEIL BRUXELLOIS DE  
COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

RAPPORT ANNUEL 2015

---

***Organisme intersectoriel de coordination agréé par  
la Commission communautaire française de la  
Région de Bruxelles-Capitale***

**RPM 418.480.071**

**Rue Mercelis 27**

**1050 Bruxelles**

**02.511.89.59**

**[info@cbcs.be](mailto:info@cbcs.be)**

**<http://www.cbcs.be>**

1. L'immobilisme de la politique gestionnaire
2. Le CBCS, c'est ...
3. Le CBCS, ce n'est pas ...
4. Nos publications
5. Les Rencontres irisées
6. La PLASTIC
7. Les Interfédérations
8. Partenariats et collaborations
9. Notre démarche d'évaluation qualitative 2014-2016
10. La démarche transversale d'évaluation qualitative 2014-2016
11. La gestion interne
12. Nos projets pour 2016

*Editeur responsable : M. Charles Lejeune (Rue Mercelis, 27 - 1050 Bruxelles)*

# 1. L'immobilisme de la politique gestionnaire

---

Ayant décidé que les Etats devaient être gérés comme des entreprises privées, les économistes néolibéraux, qui ont l'oreille d'une majorité de responsables politiques, ont imposé l'austérité, au détriment de l'investissement dans les services et équipements collectifs. Ce faisant, ils ont également infecté toutes les solidarités institutionnelles par les diktats de la compétition et de la concurrence ...

La question mérite d'être posée : **réfléchirait-on de la même manière au (re)déploiement de l'offre de services social/santé en région bruxelloise si les budgets alloués étaient proportionnels aux besoins rencontrés ?** La culture du chiffre serait-elle à ce point une priorité ? Ou l'évaluation porterait-elle plus, par exemple, sur la plus-value que peuvent apporter les travailleurs psychosociaux en termes de vivre-mieux et vivre-ensemble ?

Alors que peut-on encore pour améliorer la situation d'une région bruxelloise dont la richesse ne profite pas à la grande majorité de ses habitants ? Assurément, il s'agirait d'abord de développer une vision à long terme de ce que l'on veut faire de Bruxelles, et donc, suggérer à nos élus d'arrêter de penser sur le temps d'une législature et de traiter les dossiers sur le mode de la perpétuelle urgence.

Le gouvernement par l'urgence développe des effets qui vont à l'encontre d'une politique du débat. En évinçant le temps long au profit de l'immédiateté, en privilégiant la mise en place de dispositifs destinés à résoudre les problèmes au coup par coup, les pouvoirs publics enclenchent une machinerie de gestion sociale qui s'empêche de toucher aux structures sous-jacentes à l'apparition des problèmes « superficiels ». Ce faisant, ils refusent de (se) donner les moyens d'une transformation sociale.

Derrière l'écran de fumée des réformes « indispensables » et récurrentes, c'est en fait une sorte d'immobilisme qui apparaît. Celui de la logique gestionnaire qui interdit le débat et la production d'alternative aux positions dictées par de faux impératifs. La production continue d'échéances intenable renforcée par le recours à la logique de l'appel à projet noie les associations sous les sollicitations. Placés au mieux en position de réaction, au pire en situation de burn out, celles-ci ne peuvent que s'épuiser à suivre le rythme.

L'absence du long terme comme horizon temporel de la décision politique souligne à quel point nous sommes, collectivement, en manque de projet. Figurer cet avenir est une ressource essentielle pour la discussion publique. Au-delà des « plans » et des « réformes » qui visent à utiliser « plus efficacement » les ressources disponibles, la question centrale est de savoir pour quoi nous faisons ce que nous faisons, c'est-à-dire quel type de société nous voulons construire.

L'accumulation des innovations ne dessine pas un projet de société ; **c'est la force du secteur psycho-médico-social, dans toute sa diversité, d'être porteur, à travers son existence même, d'un tel projet. Il lui incombe de rester un producteur actif de visions d'avenir et de ne pas esquiver sa mission d'inventeur de possibles, d'utopies inatteignables.**

*(Carte blanche de Jacques Moriau et Alain Willaert, Alter Echos n°414-415, 7/12/2015)*

Quel impact a l'environnement idéologique et financier analysé dans la carte blanche ci-dessus sur la vie et les activités du CBCS ?

Afin de, simplement, tenter de réaliser (du mieux possible) notre mission, nous avons :

- maintenu la pression auprès de l'autorité politique, au côté des fédérations sociales, pour un refinancement structurel du CBCS en tant qu'organisme intersectoriel de coordination, mais toujours sans résultat ;
- continué à rentrer des demandes de soutien financier « one shot » pour des dossiers qui entrent directement dans le cadre de nos activités (exemple, le financement d'un numéro du BIS).



**Mais les différents soutiens 'one shot' des pouvoirs publics, aussi nécessaires soient-ils, masquent difficilement l'absence de refinancement structurel de l'organisme.**

## 2. Le CBCS, c'est ...

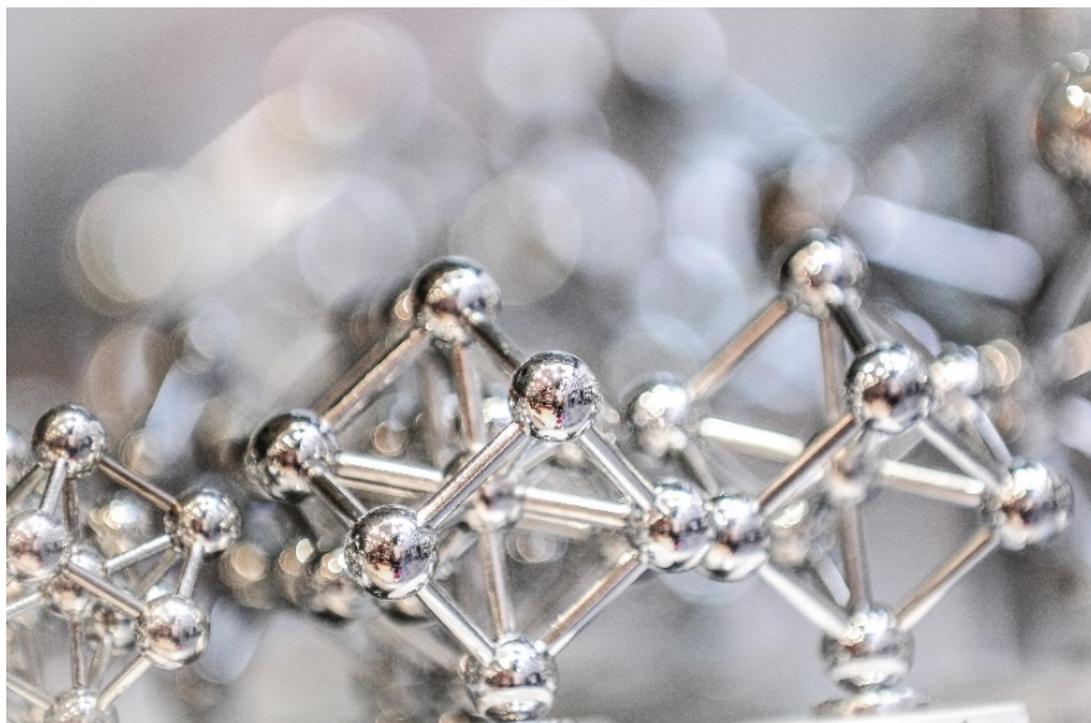
---

Le CBCS est **une plate-forme pluraliste et indépendante**. Elle regroupe les principales organisations privées de l'action sociale et de la santé ambulatoire, actives sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. L'adhésion est libre et volontaire. Grâce à la création d'espaces de rencontres (que ce soit par le biais de groupes de travail, de productions écrites, de conférence-débats, ...), il participe au **croisement des regards et suscite de nouvelles articulations entre secteurs qui ne travaillent pas spontanément ensemble**.

De cette manière, le CBCS favorise les échanges d'idées et d'informations entre ses membres et au-delà. Il aide à mieux se connaître et à initier des projets transversaux.

Les 3 activités investies par le CBCS sont :

- **l'information et la promotion des initiatives sociales** à destination des professionnels, futurs professionnels et d'un large public par l'édition d'informations sociales à travers divers canaux : la revue 'Bruxelles Informations Sociales' (BIS) et les 'Dossiers du CBCS', le courriel hebdomadaire (BIS+), le site Internet [www.cbcs.be](http://www.cbcs.be) et les conférence-débats 'Rencontres irisées'. De plus, les collaborations (co-organisation d'évènements ou coédition) ponctuelles avec diverses organisations visent la mise en place, par petites touches successives, d'un réseau bruxellois de l'information sociale, qui permet d'éclairer l'évolution et les enjeux sociopolitiques dans lesquels sont pris les acteurs de terrain ;
- **le soutien au dialogue sociopolitique** sur une base pluraliste et intersectorielle via, notamment, l'organisation de groupes de travail ponctuels (PLASTIC) ou permanents (IFA et IFS) ;
- **la promotion d'une démarche transversale d'évaluation qualitative** d'une ou plusieurs thématiques retenues par le Collège francophone de la Région de Bruxelles-Capitale en vertu du décret Ambulatoire.



Notre approche veille :

- à la **transversalité** (décloisonnement entre les disciplines) ;
- à la **vulgarisation** comme aide à la compréhension ;
- à la mise en place de **processus de co-construction des savoirs**.

L'implication des professionnels du social et de la santé et leurs usagers dans nos études et analyses se situent tant en amont (réunions préparatoires, ...) qu'en aval (conférence-débats, réunions d'évaluation entre partenaires, ...). Et ce, avec la volonté de créer un lieu d'échanges, de circulation d'idées et d'émancipation sociale. Nos informations se prêtent au jeu de l'argumentation et accordent une place réelle aux différents acteurs. Le but est de questionner, de donner des outils de compréhension de la société qui nous entoure afin de pouvoir y interagir.

**Le CBCS soutient et défend les droits sociaux et économiques des personnes fragilisées par le mode d'organisation de notre société, laquelle est aujourd'hui basée sur la compétition et la responsabilité individuelle. Le CBCS est attentif à mettre en lumière la part de responsabilité de ce mode d'organisation sociétale dans les processus qui mènent aux inégalités sociales et économiques. Il vise par ce biais l'avènement d'un mode d'organisation de la société plus solidaire.**

### 3. Le CBCS, ce n'est pas ...

---

...un service d'éducation permanente, selon l'avis de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Après avoir durant 3 ans répondu aux critères quantitatifs de l'axe 3.2 de décret Education permanente, sans moyens humains supplémentaires pour ce faire, nous avons introduit notre candidature à l'agrément en 2014.

En 2015, la FWB nous a notifié que celle-ci n'a pas été retenue.

*« Le CBCS se définit comme « inter-espaces » de construction et d'analyse. La notion « d'inter-espaces » n'est pas si simple à comprendre, pas plus qu'à mettre en œuvre. Par hypothèse, celui qui serait dans l'inter-espaces n'aurait précisément pas d'espace à lui ou pas d'espace reconnu comme tel. L'identité de l'inter-espaces se définit par l'ensemble des espaces dont il est le dénominateur commun. Et plus petit. C'est donc l'espace minimal qui fait consensus suffisant pour rassembler. Suffisant, dans le cas du CBCS, pour fonder les bases d'une analyse pertinente et d'une indéniable qualité. Du vrai journalisme qui prend le temps du recul et les moyens de l'intelligence partagée. Mais insuffisant pour couler le béton sur lequel édifier un point de vue critique sur le monde.*

*D'autant qu'à cette difficulté mécanique s'ajoute une fragilité de démarche. La façon d'aborder une thématique entre d'emblée dans le découpage et non dans la recherche d'une problématique, d'une question qui fait nœud et vers laquelle se dirige pleinement le contenu de la publication. (...) ces deux éléments (inter-espaces et problématisation} nous conduisent à recommander la patience. Le CBCS est une association de qualité, pilotée par des responsables de qualité et à l'origine de nombreuses publications de qualité. (...) »*

Dont acte.

## 4. Nos publications

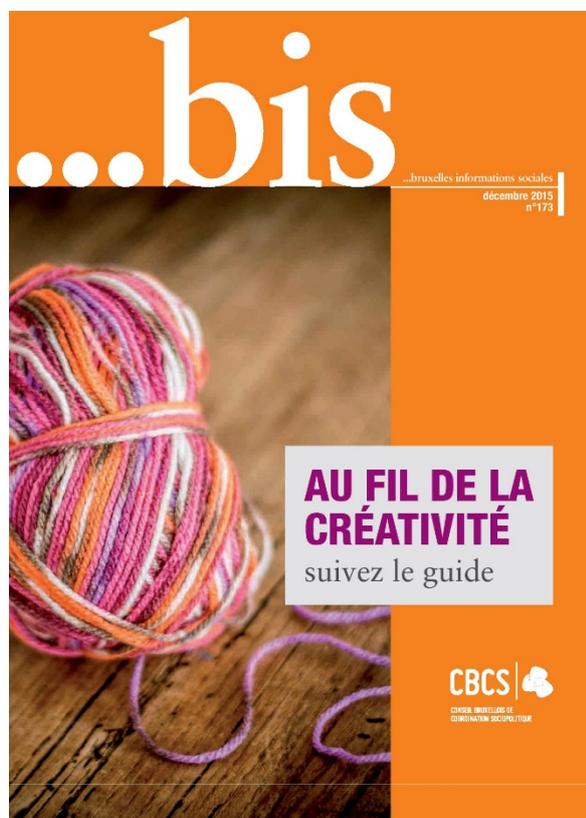
*Afin de nourrir nos productions, nous assistons régulièrement à des colloques et journées d'études organisés tant à Bruxelles qu'en Wallonie. Cela nous permet de rester informés de ce qui fait débat, de maintenir le lien avec notre secteur d'activité et avec d'autres secteurs.*

L'ensemble de nos publications peut être téléchargé sur notre site Internet : [www.cbcs.be](http://www.cbcs.be)

### 4.1. BIS n°173/2015 : Au fil de la créativité : suivez le guide (décembre 2015)

**Coordination du numéro : Martine Cornil**

Le fil rouge de ce BIS devait être la **créativité**, celle que l'humanité déploie depuis la nuit des temps pour avancer, pas celle qui sert de cache-misère aux manques budgétaires. Et pourtant tous ceux que nous avons rencontré et qui déploient des trésors d'imagination pour atteindre leurs buts, tous ceux-là préféreraient sans doute mettre leur créativité au service d'autre chose que ce pour quoi nous les avons interviewés.



Ils préféreraient sans doute écrire, dessiner, composer de la musique, faire des photos, des films d'art, cultiver leur potager, explorer de nouvelles voies, imaginer d'autres paradigmes, rêver. En rédigeant ces articles, compte-rendu de ces rencontres, me revenaient en boucle les mots de Christine Mahy (directrice du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté) : « *Toute cette créativité que les pauvres mettent au service de la survie, et elle est immense..., c'est une énergie qui est perdue pour la société.* »

Ceux que nous avons rencontrés ne se battent pas pour leur propre survie, ils se battent pour une certaine idée qu'ils ont du vivre ensemble, du bien commun.

Peut-être qu'ils se battent pour la survie d'une idée.

Ils servent de « pansements » sur des plaies de plus en plus importantes, de plus en plus profondes. Ils le savent, ils le disent tous. Il est d'ailleurs intéressant de constater qu'ils émaillent leurs histoires de métaphores médicales.

Qu'est ce qui les motive ?

Un mot revenait en permanence lors de ces entretiens, le mot **humanité**. C'est une question **d'humanité**... c'est mon **humanité**... c'est notre **humanité**...

Des mots et des questions.

Sur le rôle de l'Etat, sur la pièce dans laquelle ils jouent finalement, en assumant ce que l'Etat ne fait plus, ou pas, ou pas assez.

Sur l'éventuelle instrumentalisation de leurs actions, tous ces petits pansements qu'ils distribuent et qui participent peu ou prou au maintien de la paix sociale.

Paix sociale ou anesthésie sociétale ?

Mais pour eux, comme pour tant d'autres, il y a urgence, alors ils sont là, dans la rue, sur scène, dans les réunions de quartier, dans les parcs, ...

Ils sont là, tout à côté de ceux que l'on aimerait tant rendre invisibles, de ces autres qu'on aimerait tant garder ignorants, de ceux-là encore qu'on aimerait tant faire taire.

Ils sont là, avec leur énergie, leur créativité, leurs boîtes à outils.

Et ils bossent.

Ils n'ont rien à y gagner.

Plus tard quand ils auront un peu de temps, ils théoriseront peut-être sur ces moments où ils ont refusé de rester au balcon.

En attendant, et sans évacuer la question de la privatisation de l'aide sociale et de ce que cela dit du rôle régulateur de nos institutions, à travers leurs actions ils posent les seules questions qui valent : dans quelle société voulons-nous vivre ? Jusqu'où pouvons-nous accepter la souffrance de l'autre ?

Pour eux, il semble bien que les réponses soient claires.

**Et créatives.**

## *Au fil de la créativité*

*Dossier coordonné par Martine Cornil, pour le CBCS*

### **INTRODUCTION**

**Le poids des mots...** 3  
Martine Cornil, pour le CBCS

**Etre créatif par nécessité, tout un art ?** 4  
Jacques Moriau et Alain Willaert, CBCS

### **SAVOIR CHAUD**

**Tous en scène ?** 7  
Martine Cornil, pour le CBCS

**La rencontre et le pourquoi du comment...** 10  
Portrait de Thierry Barez par Martine Cornil, pour le CBCS

**Une mise en scène plutôt qu'un discours ?** 13  
Martine Cornil, pour le CBCS

**Madame Agathe, une usagère parmi tant d'autres** 14  
Une initiative de la Fédération des services sociaux

### **INTERVIEW POLITIQUE**

**La culture - proximité, participation, émancipation** 17  
Interview de Fadila Laanan par Martine Cornil, pour le CBCS

### **RECYCLAGE**

**Les sans-papiers citoyens** 21  
Martine Cornil, pour le CBCS

### **S'INVESTIR VISIBLEMENT**

**Isabelle ou comment secouer le cocotier, même s'il s'agit de platanes...** 26  
Portrait de Isabelle Marchal par Martine Cornil, pour le CBCS

**Propre comme un sou neuf** 30  
Martine Cornil, pour le CBCS

**Laurent d'Ursel, créatif pragmatique** 33  
Martine Cornil, pour le CBCS

### **SAVOIR FROID**

**Les politiques sociales à l'ère néo-libérale** 37  
Jacques Moriau, chargé de recherche au CBCS

### **CONCLUSION**

**Ceci n'est pas une conclusion** 40  
Martine Cornil, pour le CBCS

Les pages intérieures de ce dossier sont imprimées sur du papier 100 % recyclé.

## 4.2. Les publications Internet

### **4.2.1. Les articles, analyses et interviews**

1. « PRDD et pauvreté : sont-ils des mots qui vont très bien ensemble ? », Nathalie Cobbaut (Agence Alter), février 2015
2. « L'évaluation : comprendre les tensions pour la construire autrement ? », Stéphanie Devlesaver, mars 2015
3. « L'évaluation dans le travail social », Stéphanie Devlesaver, mars 2015
4. « Intersectorialité : on n'est pas tombé dedans quand on était petit », Pascale Anceaux, (CBPS), mars 2015
5. « Le destin précaire des ACS bruxellois », Alain Willaert, mars 2015
6. « Activer les droits plutôt que les personnes ! », Jacques Moriau, mars 2015
7. « Politiques de la misère, misère de la politique », Jacques Moriau, avril 2015
8. « En toute bonhomie bruxelloise... », Stéphanie Devlésaver, avril 2015
9. « Psy 107 : des lieux à haute température institutionnelle », Stéphanie Devlesaver, avril 2015
10. « La 6ème réforme n'est pas un cadeau merveilleux tombé du ciel ... », Stéphanie Devlesaver, mai 2015
11. « Réforme ACS : Gosuin cadre, tempère et rassure », Alain Willaert, mai 2015
12. « Plan de Santé Bruxellois : la concertation démarre ! », Stéphanie Devlesaver, mai 2015
13. « Réseaux 107 et équipes mobiles de crise : quel travail pour quelle vision de la santé ? », Stéphanie Devlésaver, juin 2015
14. « Rencontres irisées : une hirondelle qui cherche son printemps », Paul Hermant (FdSS), juin 2016
15. « Rencontre entre madame Agathe et madame Fremault », Stéphanie Devlésaver, juin 2015
16. « Dernière valse politique avec Cécile Jodogne... », Stéphanie Devlesaver, juillet 2015
17. « Gouvernance, concurrence et confiance », Alain Willaert, août 2015
18. « Gouverner par l'urgence, oublier l'avenir », Jacques Moriau, août 2015
19. « Société civile et pouvoirs publics », Alain Willaert, septembre 2015
20. « Plan Santé Bruxellois, fin de l'Acte I », Jacques Moriau, septembre 2015
21. « Chers vous, », Martine Cornil, décembre 2015

#### Articles actualisés en 2015 :

22. « Habitat solidaire : regarder la rue depuis sa fenêtre », Stéphanie Devlesaver, juillet 2015
23. « Informatisation et travail social : la réalité derrière l'écran ? », Stéphanie Devlésaver, juillet 2015
24. « L'art regarde la vie, ça le regarde », Stéphanie Devlésaver, juillet 2015
25. « L'art pour réenchanter le travail social », Stéphanie Devlesaver, juillet 2015
26. « Sans-papiers : existences illégales ? », Stéphanie Devlésaver, juillet 2015
27. « Penser les rapports entre l'associatif et le politique », Stéphanie Devlesaver, juillet 2015

Et bonus, le CBCS édite un texte de ...fiction : « 3kg », tiré des enseignements du BIS 173, scénarisé et écrit par Martine Cornil (décembre 2015).

## 4.2.2. Les Brèves

Nos analyses et études sont complétées par la publication de brèves factuelles qui épinglent des éléments de l'actualité des secteurs social-santé.

## 4.2.3. La newsletter



Les « BIS+ » sont diffusés chaque lundi (sauf congés scolaires).

L'objectif des "BIS+" est d'annoncer et de relayer les actions de l'associatif bruxellois dans le secteur du social et de la santé, au sens large, et comprend **l'actualité des secteurs, une revue de presse, des publications épinglées, un agenda, des offres d'emploi, des formations, des appels à projets, etc.**

**Rédaction : Stéphanie Devlésaver, Cécile Vanden Bossche et Alain Willaert.**

**Au 31 décembre 2015, on comptait 2 885 abonnés directs.** Le courriel d'informations sociales est également relayé par la liste de diffusion "Belsoc Infos" en Communauté française.



## 5. Les Rencontres irisées

---

Coordination des événements : Stéphanie Devlésaver

*Au premier semestre 2015, la CLASS, l'AMA, la FdSS et le CBCS invitaient Cécile Jodogne, Céline Fremault, Didier Gosuin et Rudi Vervoort pour « leur » Rencontre irisée de rentrée politique.*

### Politiques sociales et de santé à Bruxelles, quoi de neuf ?

Les rencontres politiques organisées par la [CLASS](#), l'[AMA](#), la [FdSS](#) et le [CBCS](#), en collaboration avec [PointCulture](#) ont pour objectifs :

- de **donner la parole** à un(e) ministre bruxellois(e) invité(e) afin d'éclairer certains éléments de la politique sociale et de santé à Bruxelles ;
- de permettre aux responsables politiques d'**entendre les préoccupations** du terrain ;
- de **débattre** ensemble des politiques menées. Cette année, un enjeu tout particulier de ces rencontres est de **mieux comprendre les conséquences de la VIème réforme de l'Etat et des transferts de compétences** : qu'est-ce que cela change ? Quelles nouvelles opportunités, mais aussi quelles difficultés cela implique ?

*Pour les revoir les Rencontres et lire nos articles :*

La Rencontre irisée de Rudi Vervoort – 25 mars 2015

<http://cbcs.be/La-Rencontre-irisee-de-Rudi>

La Rencontre irisée de Didier Gosuin – 28 avril 2015

<http://cbcs.be/La-Rencontre-irisee-de-Didier>

La Rencontre irisée de Céline Fremault – 10 juin 2015

<http://cbcs.be/Les-Rencontres-irisees-de-Mesdames>

La Rencontre irisée de Cécile Jodogne – 17 juin 2015

<http://cbcs.be/Les-Rencontres-irisees-de-Mesdames>



## 6. La PLASTIC

---

**Coordination du projet : Jacques Moriau**

### **QU'EST-CE QUE LA PLASTIC ?**

**Le CBCS a initié une plateforme associative de suivi du transfert et de l'implémentation en Région de Bruxelles-Capitale des compétences transférées par la 6e réforme de l'Etat.**

Partant du constat que les questionnements au sein de ces secteurs sont nombreux, les objectifs de la Plateforme sont :

- **Inform**er, diffuser auprès des secteurs toute information à ce sujet ;
- **Communiquer** sur la réalité de notre travail quotidien afin que cette réalité soit prise en compte lors des négociations politiques, notamment au sein de l'OIP instauré au sein de la Cocom ;
- **Se concerter** par rapport aux propositions et aux décisions ayant un impact sur les secteurs représentés, du point de vue 1) de l'organisation des secteurs, 2) de l'impact sur la politique de l'emploi dans nos secteurs et 3) de l'incidence sur la couverture sociale des usagers de nos secteurs.

**Active depuis octobre 2013, la PLASTIC a bénéficié en 2014 et 2015 d'une subvention en initiative de la CoCoF qui a permis l'engagement d'1/2 ETP universitaire.**

### **PRESENTATION DES SECTEURS PARTICIPANT AUX TRAVAUX DE LA PLASTIC**

**Les représentants des secteurs suivants participent activement aux travaux de la PLASTIC :**

1. Centres d'action sociale globale, via sa fédération : la Fédération des services sociaux
2. Centres de planning familial, via la Fédération laïque des centres de planning familial
3. Maisons médicales, via sa fédération : la Fédération des maisons médicales
4. Secteur de l'aide à la personne handicapée, via l'asbl Inclusion
5. Secteur des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri, via sa fédération : l'AMA
6. Secteur de la Promotion de la Santé, via la Plateforme bruxelloise de promotion de la santé
7. Secteur des Initiatives d'Habitation protégée, via sa fédération : la FFIHP
8. Services actifs en matière de toxicomanie, via sa fédération bruxelloise : la FEDITO BXL
9. Services d'aide à domicile, via sa fédération bruxelloise : la FSB
10. Services de médiation de dettes, via le Centre d'Appui – Médiation de dettes
11. Services de santé mentale, via la Ligue bruxelloise francophone de santé mentale et la Fédération des employeurs des services de santé mentale bruxellois
12. Services de soins palliatifs et continués, via leur fédération, la FBSP

Nous pouvons également compter sur la participation régulière à nos réunions de représentants du SETCa, de la CNE, de la FASS (Confédération d'employeurs), de la section CPAS de l'AVCB, de la Fédération des mutualités socialistes du Brabant et des Mutualités chrétiennes.

## PRODUCTIONS D'ANALYSES ET MISE A DISPOSITION D'INFORMATIONS PERTINENTES

Les analyses : <http://cbcs.be/-Nos-analyse-sur-le-transfert-de->

**Analyses transfert de compétences**

**Vers un INAMI bruxellois ...**

On le sait : en politique, tant qu'il n'y a pas d'accord sur tout, il n'y a d'accord sur rien. Cela dit, l'idée d'un Organisme d'intérêt public bruxellois un peu - beaucoup - calqué sur le modèle de l'INAMI, trace son chemin. On va continuer à formuler les phrases de cet article au conditionnel, mais il est fait à parier qu'en septembre, le Collège de la commission communautaire commune signe une ordonnance qui tiendra du faire-part de naissance.

La 6e Réforme de l'Etat va produire ses premiers effets (...)

[Lire la suite de Vers un INAMI bruxellois ...](#)

**Vers l'établissement d'une assurance autonomie ?**

Le vieillissement de la population est un enjeu essentiel des décennies qui viennent, que ce soit en termes de financement des soins de santé et de l'aide sociale ou, de

**Agenda**

17.10.2014

30.06.2016

*Formation en Conduite de projets culturels et sociaux organisée par le CESEP*

26.09.2014

09h00 - 12h00

*Promotion de la santé et représentations sociales*

**...bis+ NEWSLETTER**

awillaert@cbcs.be **S'ABONNER**

Les documents d'information et les notes sectorielles : <http://cbcs.be/-La-PLASTIC->

**La PLASTIC**

**6e Réforme de l'Etat : impact budgétaire**

La 6e Réforme de l'Etat : modalités nouvelles de financement, transfert de compétences et impact budgétaire Dulbea, document de travail n°14-02.RS

La présente contribution explore les implications budgétaires attendues pour le Pouvoir fédéral et les Entités fédérées suite à la 6ème réforme de l'Etat, en particulier le transfert de compétences et les modifications apportées à la Loi Spéciale de Financement. La Loi Spéciale du 6 janvier 2014 portant réforme du financement des communautés et des régions, (...)

**Agenda**

17.10.2014

30.08.2016

*Formation en Conduite de projets culturels et sociaux organisée par le CESEP*

26.09.2014

09h00 - 12h00

## **REUNIONS INTERSECTORIELLES, RENCONTRES IRISEES ET SEANCES D'INFORMATION**

### ***Les réunions intersectorielles de la PLASTIC***

***La PLASTIC s'est réunie à 11 reprises (21/01, 04/03, 01/04, 29/04, 03/06, 01/07, 09/09, 30/09, 14/10, 18/11, 9/12).***

Ces réunions sont l'occasion de recueillir les questionnements et de diffuser l'information la plus pertinente possible, notamment grâce à la collaboration de l'administration de la CoCoF, de membres de Cabinets et de mandataires politiques. C'est également un lieu précieux de rencontre entre les secteurs social/santé et les partenaires sociaux, les CPAS et les mutuelles. Plusieurs réunions ont été consacrées à définir le projet de concertation intersectorielle qui devrait être mis en place en 2016.



### ***Les Rencontres irisées***

En 2015, un enjeu tout particulier des rencontres avec Céline Fremault, Cécile Jodogne, Didier Gosuin et Rudi Vervoort (voir plus haut, pt. 5) a été de mieux comprendre les conséquences de la VIème réforme de l'Etat et des transferts de compétences : qu'est-ce que cela change ? Quelles nouvelles opportunités, mais aussi quelles difficultés cela implique ?

Pour ce faire, une contextualisation était proposée en introduction de chaque rencontre, mettant l'accent sur la VIe Réforme de l'Etat.

### ***Les séances d'information***

A leur demande, le CBCS a organisé des séances d'information sur la VI<sup>e</sup> Réforme de l'Etat et les transferts de compétences pour :

- Le Centre régional d'appui en cohésion sociale (7/10/2014)
- La Plate-forme de concertation pour la santé mentale en région de Bruxelles-Capitale (19/12/2014)
- Le service de santé mentale « Le Chien vert » (12/03/2015)
- La FESSMB (30/03/2015)
- La Plateforme bruxelloise de Promotion de la santé (27/04/2015)
- La CNE (20/05/2015)
- La section Hébergement du Conseil consultatif Cocof (28/05/2015)
- Le Bureau du Conseil consultatif Cocof (01/06/2015)
- Le service de santé mentale Psycho-Belliard (12/06/2015)
- La Fédération bruxelloise des Institutions pour Détenus et Ex-détenus (27/10/2015)

### ***Les interventions lors de colloques et journées d'études***

- Intervention dans le cadre du colloque « Quelle vision globale de la santé en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles ? », organisé par la Plateforme d'Action Santé et Solidarité (24/02/2015)
- Intervention au midi-débat « La régionalisation de la santé à Bruxelles, une opportunité pour les publics précarisés ? », organisé par Médecins du monde et l'Agence Alter (06/03/2015)
- Conférence d'ouverture à la journée d'étude « Le bon plan » organisée par Dune asbl et Bruxelles Laïque (05/06/2015)
- Intervention dans le cadre de la journée « Les enjeux de la 6<sup>ième</sup> réforme de l'état en matière d'emploi », organisée par la Coordination sociale d'Ixelles (09/06/2015)
- Intervention dans le cadre du colloque « Le lien social : une chaîne qui libère ? », organisé par le CPAS de Namur (10/09/2015)
- Introduction au débat et animation de la table ronde « La perspective de la couverture Régionale par la Réforme en Santé mentale et la réforme de l'état. Éléments de réflexion, débat. », dans le cadre de la journée plénière du Réseau Bruxelles-Est (25/09/2015)
- Intervention dans le cadre de la Journée d'étude sur les politiques de lutte contre la fraude sociale mises en place par le gouvernement fédéral organisée par la FdSS (29/09/2015).

## 6. Les Inter-fédérations

---

### Coordination des groupes de travail : Alain Willaert

Les deux inter-fédérations sont, avec notre activité de production et diffusion de l'information sociale-santé (chapitre 4), les principaux outils de mise en œuvre de nos missions d'organisme intersectoriel de coordination dans le cadre du décret ambulatoire.

#### 6.1. L'inter-fédération ambulatoire

L'IFA s'est réunie à 12 reprises.

Cette inter-fédération est composée des organismes sectoriels de représentation et de coordination des secteurs du décret 'Ambulatoire' : FdSS, FLCPF, FMM, FEDITO, LBFSSM/FSSMB, FBSP, CAMD et FSB. La FBCCSSD, bien que non agréée, participe activement aux réunions. L'AMA est invitée. L'IFA a pour objet l'échange d'informations, la concertation intersectorielle et favorise la prise en compte de la dimension transversale des missions dévolues aux secteurs représentés.

Les thématiques abordées :

- **Echanges** dans le cadre de la PLASTIC ;
- **Echanges** sur l'évaluation externe du décret ambulatoire ;
- **Echanges** sur le projet de programmation des services par la Cocof ;
- **Participation** à la préparation des Rencontres irisées ;
- **Echanges** sur le projet de réforme du dispositif ACS ;
- **Echanges et positionnement commun** dans la perspective de la mise en place d'un recueil de données harmonisé ;
- **Rencontre** avec Isabelle Fontaine, dans le cadre du Plan stratégique de la Cocof ;
- **Présentation** du projet Inclusion de la personne handicapée, porté par le Bataclan ;
- **Echanges** sur le Plan Santé bruxellois ;
- **Echanges** sur la perspective d'élaborer des rapports d'activités harmonisés (annuels des services, tous les 5 ans pour les fédérations et l'interfédération) ;
- **Echanges** sur le projet du CBCS de donner un cadre formel à l'IFA.

#### 6.2. L'inter-fédération sociale

L'IFS s'est réunie à 2 reprises concernant la demande conjointe de refinancement. Depuis cette année, les réunions de l'IFS se « fondent » dans les réunions de l'IFA, par souci de transversalité et de transparence.

Cette inter-fédération est composée des fédérations Sociales et Famille agréées par la CoCoF : FdSS, FLCPF, AMA, CAMD et FSB. Elle a pour objet l'échange d'informations, la concertation sur des matières relevant de l'Action sociales et de la Famille et favorise la prise en compte de la dimension transversale des missions dévolues aux secteurs représentés.

## 7. Partenariats et collaborations

---

Le CBCS collabore régulièrement avec le **CDCS** et **l'Agence Alter**.



Le CBCS est présent au sein des sections Cohésion Sociale (Vice-présidence), Services ambulatoires, Aide à domicile (suppléance) et Bureau (Présidence) du **Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé**.

Le CBCS (Alain Willaert) a co-animé la table-ronde « Lien de proximité et cohésion sociale » lors du **colloque international « Bruxelles-sur-Seine » organisé par la Cocof**, à Paris, les 15-16 et 17 octobre 2015.

Le CBCS (Alain Willaert) a animé l'atelier « Le partenariat Associations-Pouvoirs Publics » lors du colloque « **Associations et Administration : quels partenariats ?** », **organisé par la Cocof**, au Parlement bruxellois, le 27 octobre 2015.

Le CBCS participe aux travaux de la **Coordination Santé mentale et Précarités de la Ligue bruxelloise francophone pour la Santé mentale (LBFSM)**.

Le CBCS est membre des comités de pilotage du **projet 17-25 ABAKA et SOS jeunes QL** et du **projet de réseau Inclusion de la personne handicapée porté par le Bataclan**.

Le CBCS est représenté au sein des Conseil d'administration du **Centre bruxellois de Promotion de la Santé et du Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté**.

Le CBCS est également membre des AG de :

- **Service intégré de soins à domicile bruxellois francophone (SISD)**
- **Comité de vigilance en travail social**
- **Soins chez soi asbl**
- **Centre d'appui – Médiation de dettes**
- **Plateforme Santé et Solidarité**
- **Centre de Documentation Santé Bruxelles**

Le CBCS est partenaire du « **Forum ACS** », **une plate-forme associative de suivi du projet de réforme du dispositif ACS**. Cette plateforme a initié une enquête d'impact auprès des employeurs concernés, dont les résultats seront collectés, publiés et analysés au premier trimestre 2016.

Le CBCS (Alain Willaert) a reçu la délégation française du **Réseau francophone des Villes amies des Aînés**, pour un exposé sur l'architecture politique et institutionnelle bruxelloise, le 15 janvier 2015.

## 8. Notre démarche d'évaluation qualitative 2014-2016

---

**Personne de contact : Alain Willaert<sup>1</sup>**

Le Décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé introduit la « démarche d'évaluation qualitative » dans les secteurs. Cette dernière se décompose en une démarche d'évaluation qualitative (DEQ-L) par service agréé et une démarche transversale d'évaluation qualitative (DEQ-T). Processus d'autoévaluation, la DEQ-L vise l'amélioration du service proposé aux bénéficiaires et à la population dans son ensemble en termes de prévention, d'aide ou de soin, compte tenu des moyens disponibles en effectifs, ressources financières et structures.

### *8.1. Objectifs de la DEQ-L 2014-2016*

Le CBCS axe sa DEQ particulière 2014-2016 sur la communication interne :

1<sup>e</sup> : optimiser la communication avec les 170 associations membres de l'assemblée générale du CBCS, et garantir sa fluidité. Cette fluidité se heurte parfois :

- à la grande taille de l'assemblée générale et, de ce fait, au peu de contact entre le CBCS et certains de ses membres ;
- à la multiplicité des organes et groupes de travail permanents qui concourent à la mise en œuvres des missions et activités du CBCS.

**Il s'agit ici de pouvoir répondre aux 3 questions suivantes :**



**1. Quelle est l'évolution qualitative des interactions entre le CBCS et ses membres (circulation de l'information, participation aux projets, sentiment d'appartenance) ? Cela doit-il être amélioré ? Et si oui, que mettre en place ?**

**2. Les plus-values apportées par la qualité de membre du CBCS peuvent-elles être clairement énoncées ?**

**3. Les champs de compétences et les prérogatives décisionnelles de chaque organe et groupe de travail du CBCS (IFA, IFS, PLASTIC) sont-elles connues et acceptées par tous ? N'y a-t-il pas avantage à les nommer dans le Règlement d'ordre intérieur ?**

---

<sup>1</sup> 02.644.04.81 – [awillaert@cbcs.be](mailto:awillaert@cbcs.be)

2<sup>e</sup> : mettre en œuvre les décisions prises lors de la DEQ-L 2011-2013 en matière de mutualisation de ressources du CBCS et des organismes sectoriels de coordination agréés dans le cadre du décret Ambulatoire afin de penser des outils communs de communication, à savoir l'utilisation d'un intranet collaboratif afin de tenir un agenda partagé, des listings « Presse », « associatif » et « Politique » mis à jour de manière participative et la mise à disposition de documents de travail.

## *8.2. Etat d'avancement*

1<sup>e</sup> : optimiser la communication avec les 170 associations membres de l'assemblée générale du CBCS, et garantir sa fluidité.

Il est apparu qu'avant de pouvoir penser au mieux l'interactivité avec les membres de l'AG, il nous faut préalablement analyser et formaliser le fonctionnement interne :

- 1) au niveau de l'équipe
- 2) entre l'équipe et le CA
- 3) entre les groupes de travail permanents ou ponctuels et le CA
- 4) entre l'association de fait CRAMIC, qui encadre la DEQ transversale, et le CA

En continuité de l'année 2014, 2015 a été consacrée, en réunions d'équipe et en séances du conseil d'administration, à déplier cet objectif.

Les deux premiers points doivent être adaptés, suite à la récente augmentation du volume d'emploi. Longtemps, le CBCS n'a bénéficié que d'un seul, puis deux postes de travail. Aujourd'hui, même si l'équipe reste de taille très réduite, elle représente 3 ETP répartis sur 5 personnes. Et vu la charge de travail, on ne peut qu'espérer de nouveaux apports.

Le premier niveau, **la communication interne au sein de l'équipe, a fait l'objet d'une supervision formative**. Démarrée en septembre 2014, elle s'est achevée en juin 2015. Nous avons sollicité le CFIP pour ce faire.

Le CA a demandé au coordinateur général de présenter une note proposant **un organigramme des différents organes composant le CBCS**, et particulièrement les liens et circuits de décisions entre le CA et les différents groupes de travail IFA, IFS et PLASTIC. Le coordinateur a travaillé cette question avec l'équipe et les différentes composantes concernées toute l'année 2015. Un texte devrait être prêt pour avril 2016. Le cadre des relations équipe-CA sera défini avec précision dans ce même texte.

**Les liens avec l'AG seront, eux, envisagés après l'adoption de celui-ci.**

2<sup>e</sup> : mettre en œuvre des décisions prises en matière de mutualisation de ressources du CBCS et des organismes sectoriels de coordination agréés dans le cadre du décret Ambulatoire afin de penser des outils communs de communication.

**L'ampleur des différents dossiers traités par l'IFA n'ont pas permis d'avancement significatif en 2015.**

## 9. La démarche transversale d'évaluation qualitative 2014-2016

---

**Chercheur : Bernard De Backer**

Pour rappel, cette démarche d'évaluation qualitative transversale (« DEQT »), accompagnée par les partenaires sociaux du secteur ambulatoire COCOF, réunis en association de fait « CRAMIC »<sup>2</sup>, en est à son second triennat.

Le thème de cette seconde DEQT (2013-2016) est un sujet qu'ils ont jugé important d'aborder dans une démarche réflexive et critique : l'analyse des liens possibles entre l'organisation du travail (« la gouvernance »), la conflictualité et le service aux usagers.

L'année 2015 a été consacrée, sur base des interviews approfondies d'acteurs de terrain, de l'historique des secteurs et de la littérature sur le sujet, à quatre volets principaux :

1. La problématisation opérationnelle de la thématique « gouvernance-conflictualité » par le biais de grilles d'analyse permettant, notamment, de construire un outil quantitatif de collecte de données sur le terrain.
2. La construction d'un échantillon représentatif (sur les mêmes bases que celui de la DEQT-1) permettant d'effectuer une enquête de terrain par questionnaire.
3. L'élaboration et le test du questionnaire.
4. L'administration du questionnaire auprès de l'échantillon.

L'enquête s'est déroulée entre septembre et décembre 2015.

L'année 2016 (de janvier à juillet) sera consacrée au dépouillement du questionnaire, à la production d'un rapport intermédiaire spécifique à cette enquête et à l'analyse de celui-ci par le biais de groupes de discussion. L'ensemble de ces données sera ensuite intégré dans le rapport final.

Ce rapport final, incluant toutes les autres parties, sera clôturé en juillet 2016.

---

<sup>2</sup> Cellule Régionale d'Appui Mobilisatrice de l'Inter-secteur CoCoF.

# 10. La gestion interne

---

## 10.1. L'Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est réunie à **une** reprise. Elle a :

- **Approuvé les comptes et bilan 2014 ainsi que le projet de budget 2015** et donné décharge aux administrateurs ;
- Nommé le Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté, comme vérificateur aux comptes 2015 ;
- **Fixé le montant de la cotisation 2016** à 50 € ;
- **Approuvé le rapport d'activités 2014** ;
- **Accueilli comme nouveaux membres : Plateforme francophone du Volontariat et Jeunes Schaerbeekoïses au Travail ASBL** ;
- **Nommé le nouveau conseil d'administration pour 3 ans.**

La liste complète des membres sur : [www.cbcs.be](http://www.cbcs.be)

## 10.2. Le Bureau

Le Bureau s'est réuni à 2 reprises. En concertation avec les administrateurs délégués du CRAMIC, il s'est occupé de gestion du personnel et a mené une réflexion dans le cadre des travaux de la PLASTIC et de la DEQT3 (2017-19).

En outre, une concertation permanente par courriels a été tenue entre ses membres et le coordinateur dans le cadre de la gestion quotidienne de l'association.

## 10.3. Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à **6** reprises. Les principaux points à l'ordre du jour des réunions du CA :

- **Réflexions et échanges** dans le cadre de la DEQ locale du CBCS ;
- **Participation à l'élaboration** des Rencontres irisées ;
- **Préparation de la réunion de l'assemblée générale** ;
- **Nomination du Bureau** du CBCS ;
- **Gestion du personnel** ;
- **Echanges dans le cadre de la PLASTIC** ;
- **Echanges sur la nécessité de refinancement du CBCS** ;
- **Echanges** sur les conséquences pour nos secteurs des politiques sécuritaires ;
- **Décision de rentrer dans l'AG du Centre de documentation Santé Bruxelles** ;
- **Accord sur la participation au Forum ACS**, initié par le CIEP-MOC, sur l'impact potentiel sur les secteurs du non marchand de la réforme des ACS ;
- **Signature de soutien et participation à la diffusion du livre blanc sur les demandes de séjour pour raisons médicales**, initié par la Ligue des droits de l'homme et le SSM Ulysse.

Composition du Conseil d'administration : [www.cbcs.be](http://www.cbcs.be)

#### 10.4. L'équipe

##### **Conseil bruxellois de coordination sociopolitique (CBCS)**

**Stéphanie Devlésaver**, Information/communication, du mardi au vendredi, tel. : +32.2.511.89.59, [sdevlesaver@cbcs.be](mailto:sdevlesaver@cbcs.be)

**Cécile Vanden Bossche**, Newsletter BIS+, le jeudi, tel. +32.2.511.89.59, [cvandenbossche@cbcs.be](mailto:cvandenbossche@cbcs.be)

**Jacques Moriau**, Chargé de recherches (PLASTIC), du mercredi au vendredi, tel. : +32.2.644.04.81, [jmoriau@ulb.ac.be](mailto:jmoriau@ulb.ac.be)

**Alain Willaert**, Coordination générale/institutionnel, tel. : +32.2.644.04.81, [awillaert@cbcs.be](mailto:awillaert@cbcs.be)

##### **Cellule régionale d'appui Mobilisatrice de l'intersecteur Cocof (CRAMIC)**

**Bernard De Backer**, Chargé de recherches (DEQT), du lundi au mercredi, tel. : +32.2.511.89.59, [bdebacker@cbcs.be](mailto:bdebacker@cbcs.be)

Stéphanie (ACS TP) a été en congé parental pour 1/5 de son temps de travail, avec une interruption complète de travail pour raison de maternité du 01 septembre au 13 décembre. **Elle a durant cette période été remplacée par Martine Cornil.** Cécile remplace Stéphanie à 1/5 ETP.

Jacques a été engagé au 01/01 en CDI mi-temps dans le cadre de la PLASTIC. Alain est sous contrat ACS TP.

Bernard est engagé dans un CDI mi-temps pour la réalisation de la DEQT.

**Le temps de travail au CBCS est donc de 3 ETP.**



# 11. Nos projets pour 2015

---

Le CBCS, en collaboration avec des fédérations sectorielles et, éventuellement, d'autres organisations, **étudiera la faisabilité de la création d'une « maison des fédérations »**, avec le double objectif de faciliter la transversalité, l'éclosion de projets communs, et de mettre en place un dispositif de mutualisation de moyens humain et financier.

Le CBCS poursuivra sa mission de **production et diffusion d'articles, d'analyses, de brèves et d'interviews sur les thématiques psychosociales** via son site Internet et sa newsletter. La publication d'un BIS papier, dépendra, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, d'éventuels budgets facultatifs pour l'obtention desquels des démarches seront à nouveau initiées.

Les Interfédérations **IFA et IFS** vont continuer leurs travaux. La **PLASTIC** également, si son financement est reconduit en 2016, ce qui n'est pas encore assuré au moment de boucler le présent rapport d'activités. En cas de non-reconduction, le projet s'arrêtera fin mars 2016 et l'équipe sera amputée d'1/2 ETP.

La participation aux travaux **du Conseil consultatif CoCoF** se poursuivra.



**Rédaction du rapport :**

Alain Willaert,  
coordinateur général

**Pour toute  
information :**

**Conseil bruxellois de  
coordination  
sociopolitique ASBL**

Rue Mercelis 27  
1050 Bruxelles

<http://www.cbcs.be>